



### "Directives de gestion des forêts domaniales périurbaines"

<< La concertation avec les "usagers" de la forêt, les élus locaux, les administrateurs et les associations concernées doit être permanente car les forêts domaniales périurbaines seront d'autant mieux protégées et respectées que les "usagers" et leurs représentants considéreront ces forêts comme appartenant à leur propre patrimoine. Leurs points de vue sur l'avenir des forêts qui sont prioritairement aménagées pour les accueillir doivent être recueillis lors des études préalables aux aménagements et, dans toute la mesure du possible, pris en considération dans les décisions de gestion.>>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT. Arrêté d'approbation du 7 avril 1992



### Saint Cucufa forêt de référence?

Les coupes qui avaient été prévues dans les parcelles 74,75, 25,27,32 et 37 (notre journal No5) et devaient avoir lieu avant le 15 avril 1997, ont été reportées à l'automne.

Rappelons que ces coupes d'arbres "en âge d'exploitation" seront les dernières, l'ONF nous l'a confirmé, à être pratiquées cette année et qu'aucune autre n'aura lieu durant les 2 ans nécessaires à l'élaboration du nouvel aménagement que nous réclamions depuis 3 ans.

<<...en dépit d'une évolution qui s'affirme dans le discours et se traduit de-ci de-là dans les faits, rien ne sera acquis tant que l'ONF n'abandonnera pas le mythe créé de toute pièce des forêts vieilles et restera soumis à un dogme hors duquel point de salut: la futaie régulière.>> (1)

C'est ce pourquoi nous nous battons depuis toujours. **Il faut que l'ONF adopte la futaie irrégulière.**

Nous espérons bien qu'il en sera tenu compte dès 1999, que nous n'entendrons plus parler de coupes d'exploitation dans notre forêt que nous ne voulons plus voir banalisée mais dont les priorités seront l'accueil du public et la préservation écologique.

Mr. Moigneu (Dr régional adjoint, ingénieur en gestion des forêts périurbaines) avait un jour suggéré, lors d'une réunion d'information, de faire de St Cucufa une forêt de référence. Tiendra-t-il parole? Nous saurons le lui rappeler si besoin était.

### Feu de sous-bois.

Courant avril, un feu s'est déclaré dans la parcelle 19, détruisant environ 1 ha de semis et de rejets de châtaignier. Si la sécheresse et l'imprudence des promeneurs sont à l'origine de ces feux, les grandes quantités de branchages et de jeunes arbustes laissés au sol lors des dépressages (2) dans les parcelles en régénération artificielle depuis une vingtaine d'années ne peuvent que favoriser ces incendies.

En 1995, lors de travaux identiques dans la parcelle 28, l'ONF avait procédé au broyage sur place des jeunes arbustes qui avaient été coupés.

Madame Mérier, à qui nous avons fait part de nos craintes, nous a fait savoir que le manque d'effectif ne lui permettait pas de ramasser ce qui résulte de ces dépressages mais qu'elle ne voyait pas d'inconvénients à ce qu'on le fasse nous-mêmes!

Si vous possédez une cheminée et êtes à la recherche de bois, prenez contact avec elle!

### **Parcelle 19**

Les innombrables baliveaux, éliminés puis laissés sur place lors des coupes de taillis, mettent des années à se décomposer et font la joie des enfants. De nombreuses cabanes en témoignent et la tentation d'allumer un feu peut parfois provoquer des catastrophes. Pourquoi l'ONF ne vend-il pas ce bois qui ferait sûrement bien des heureux chez les possesseurs de cheminée qui pourraient l'enlever eux-mêmes?



### Classement de Saint Cucufa au titre des sites.

<<Suite à la réunion du 8 octobre 1996 en Commission Départementale des Sites et des Paysages des Hauts-de-Seine, à un avis favorable du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et à la demande de l'association les Amis du Bois de Saint Cucufa, notre service a entrepris une étude de classement au titre des sites de la Forêt Domaniale de la Malmaison, sous la dénomination historiquement la plus ancienne "Bois de Saint Cucufa" >> Cet extrait de la lettre envoyée à Mr. Baumel, avec copie à notre association, était accompagnée du projet de classement.

Ce résultat fait suite à notre rencontre avec Mr. Markiewicz, inspecteur des Sites à la Direction Régionale de l'Environnement, à qui nous avons soumis les raisons de notre demande et fourni une documentation sur le passé historique de notre forêt.

A l'heure actuelle, les Municipalités de Rueil, Garches et Vaucresson ont été informées de cette demande de classement ainsi que la Direction Régionale de l'ONF qui n'y est pas opposée et en étudie actuellement l'exposé des motifs.

Nous devons bien sûr nous attendre à ce que le projet, tel qu'il a été présenté, soit minutieusement "épluché" par l'ONF et certaines suggestions concernant les méthodes de gestion, longuement commentées et, à n'en pas douter, fortement contestées.

Pour ne pas heurter la susceptibilité du gestionnaire, la DIREN devra sûrement revoir sa copie!



Parcelle 76

Une douzaine de parcelles avaient été rasées il y a environ une vingtaine d'années puis replantées artificiellement selon les bons vieux et sacro-saints principes de l'ONF permettant, selon lui, d'obtenir un rendement financier acceptable tout en "fabriquant" des forêts << faciles à gérer et à exploiter >>

Les dépressages effectués aujourd'hui dans ces "pépinières" laissent un tapis de menus branchages et de baliveaux indésirables destinés à pourrir sur place.

Si le principe est valable dans les grands domaines forestiers où ces "rémanents" issus de coupes importantes permettent au bout de quelques années de reconstituer l'humus du sol, l'ONF ne devrait-il pas privilégier le broyage dans nos petites forêts très fréquentées par le public et où les risques d'incendie sont d'autant plus à craindre?

La futaie irrégulière qui rassemble, sur chaque parcelle, des arbres de tous âges et de toutes tailles, éviterait cette intervention au demeurant fort coûteuse tant du point de vue de la main d'oeuvre que par la perte des innombrables plants sacrifiés.

Parcelle 60



### **Regrettable intervention, incompréhensible réaction:**

Depuis le mois de décembre 96, une affiche intitulée "Amis de la forêt de la Malmaison" était régulièrement apposée sur les arbres, le long des sentiers et près des parkings proches de l'étang. Ayant reçu plusieurs courriers et appels téléphoniques concernant cet affichage et quoiqu'étant d'accord avec certains constats dont les auteurs ne manquaient pas, à juste titre, de rendre l'ONF responsable, nous n'avons pas tenu à ce que ces affirmations nous soient attribuées et nous l'avons fait savoir sur notre panneau "Associations nature".

Dès lors, on a pu voir apparaître d'autres affiches accusant notre association d'approuver la gestion de l'ONF et nous suspectant de compromission!!

Nous avons alors cru bon, dans l'espoir de faire cesser ces attaques injustifiées dont les auteurs peu courageux préféreraient garder l'anonymat, de rappeler nos interventions auprès de l'ONF, des élus de Rueil et de Garches, les résultats que nous en avons obtenus, les articles de presse relatant ces avancées.

Dans la nuit du 23 au 24 mai, les deux panneaux (celui près du chêne que nous avons sauvé de la tronçonneuse et celui sous l'abri près de l'étang) étaient saccagés et les ABSC qualifiés de "vendus"

Que devons nous penser des auteurs de ces actes qui ne peuvent que servir l'ONF puisqu'ils visent à déstabiliser notre association?

Les objectifs que nous nous sommes fixés ne sauraient en aucun cas être mis en doute, surtout sans concertation, car depuis trois ans nous pouvons prétendre avoir contribué à faire évoluer favorablement la gestion de l'Office en l'obligeant à tenir compte de nos critiques. Ces résultats, encore loin bien sûr d'être suffisants pour nous satisfaire pleinement, sont néanmoins plutôt positifs pour l'avenir de St Cucufa.

Tant que nous serons entendus par l'ONF et que nos réclamations aboutiront, nous continuerons à penser que le dialogue est préférable à l'affrontement.....

### **L'A86 et le tunnel sous le Bois.**

La procédure que nous avons engagée devant le conseil d'Etat, en accord avec d'autres associations et les maires de communes environnantes (notre journal No4), pour contester la légalité de l'attribution du projet de bouclage de l'A86 à l'entreprise COFIROUTE, à débouché sur le rejet de l'ensemble des requêtes.

<< (...) Finalement le seul argument qui semble avoir retenu quelque peu l'attention du Commissaire du Gouvernement est celui tiré de l'insuffisance des analyses en matière de pollution.

Sur ce point il a été contraint d'admettre que les études avaient été réduites pour ne pas dire inexistantes.

(...) D'une façon générale, le Commissaire du Gouvernement a, que ce soit sur notre recours ou sur celui formé par la ville de Rueil, admis le bien fondé des critiques mais les a considérées comme d'une gravité insuffisante pour justifier l'annulation sollicitée.>> (3)

Les travaux de forage du tunnel de raccordement de l'A86 devraient commencer dès l'été 1998, ceux concernant la cheminée de ventilation et le puits de secours, au printemps de la même année.

Le puits de secours, prévu dans la parcelle 63, ramené en lisière sur proposition de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) et de l'ONF, a été remis en forêt à la demande de riverains (notre journal No2)

En accord avec la DDE, la Commission des Sites et l'ONF nous avons contesté cette décision car ce puits n'occasionnera de désagréments aux riverains que lors de sa construction (bruits de chantier). Sa mise en forêt n'y changera rien mais nécessitera par contre un déboisement important pour son accès et sa réalisation.

<<...L'utilisation à terme de ce puits réservé à l'accès des secours a été estimée exceptionnelle par la Commission Interministérielle de Sécurité. Il est totalement isolé du tunnel par des porte-sas étanches et ne génère donc aucune nuisance pour les riverains.>> (4)

La décision finale semble être du ressort de la Municipalité de Rueil à qui nous avons demandé de prendre en compte les conclusions des intervenants sur les impacts à terme de ce puits et sur les dégâts qu'occasionnerait à coup sûr sa remise en forêt.

### **Nettoyage de printemps:**

Ce dimanche 23 mars, comme nous le faisons depuis trois ans, nous avons une fois encore consacré deux petites heures de notre temps à retirer du Bois les innombrables débris de toutes sortes abandonnés par ceux qui ne semblent apprécier la nature que parce qu'elle leur sert de poubelle.

Nous tenons à remercier les quelques amis qui ont participé à cette opération, les anonymes qui n'ont pas hésité à se joindre à nous (certains venaient pour la première fois à St Cucufa!) et en particulier les scouts de Buzenval.

Nous regrettons qu'en dehors des membres du bureau il n'y ait pas eu quelques uns de nos adhérents qui se soient joints à cette initiative.....

### **Important:**

Le devenir de St Cucufa dépend également de la participation active de tous nos adhérents. N'hésitez pas à nous contacter. Téléphonnez aux responsables forestiers pour leur faire part de vos remarques. Vous nous aiderez ainsi à imposer une sylviculture respectueuse du paysage et de l'intégrité de notre forêt. Nous comptons sur votre soutien!

Mr Michel ESCURE (chef de district forestier) TEL.01-47-32-34-35

Mme Françoise MERER (chef de groupe technique) TEL. 01-47-41-33-98

**R.C.**

(1) Christiane RUFFIER-REYNIE. "Combat Nature" No 117, mai 1997.

(2) Opération consistant à éliminer un certain nombre de jeunes plants pour permettre à ceux qui restent de se développer.

(3) Extrait d'un compte-rendu de Maître Cabanes.

(4) D'après un document de COFIROUTE présenté au Conseil Municipal en mars 1995.